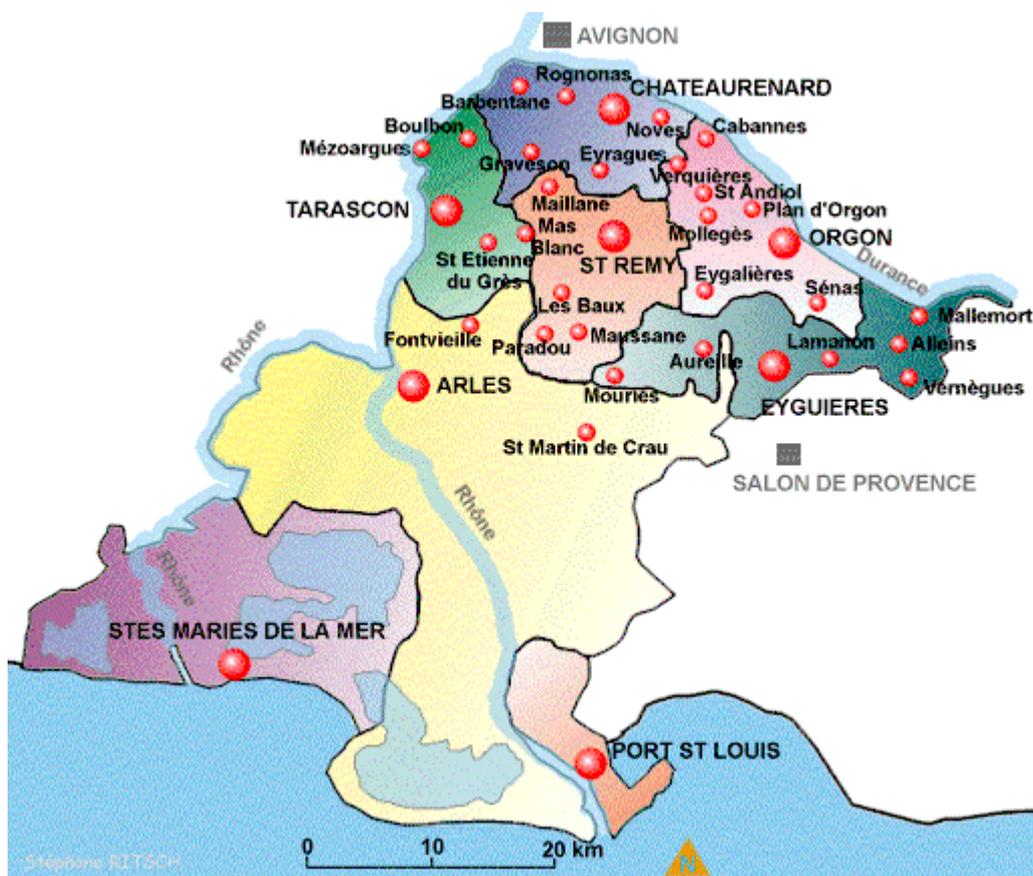


Note de cadrage préalable à l'étude d'une

# Maison de l'ESS

en

## Pays d'Arles



## Création d'une Maison de l'Economie Sociale et Solidaire (ou d'un Pôle d'activités de l'ESS) en Pays d'Arles

### Contexte et constat

☞ Il n'existe pas d'espace dédié à l'ESS en PACA en général, ni dans le département des Bouches du Rhône en particulier malgré la présence de nombreux acteurs de l'ESS comme l'indique le document élaboré en 2010 par la CRESS PACA intitulé : "*2012 Panorama de l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur*".

☞ Depuis janvier 2007, l'entreprise associative *Le PES*, soutenue par la Région, à travers de nombreux projets comme une Commission extra municipale à l'ESS à St Rémy-de-Provence, a participé à la promotion et au développement de l'ESS sur le Pays d'Arles et des études menées par la CRESS démontrent la vitalité de ce secteur encore mal connu, voire méconnu, ce qui prouve l'absence d'une information pertinente pour les solutions locales en termes de créations d'entreprises, de projets collectifs, donc d'emplois, que propose cette économie à finalité sociale.

☞ Un réseau d'acteurs de l'ESS (le RESSPA) a été créé qui regroupe essentiellement des structures arlésiennes.

☞ Ces études démontrent que l'ESS crée plus d'emplois que le secteur public ou le secteur privé classique et que ses entreprises résistent mieux à la *crise*.

☞ Depuis 2012, il existe un ministère délégué à l'ESS qui travaille à une loi d'orientation de ce secteur et qui a décidé de financer l'ESS à hauteur de 500 millions d'€ via la BPI. Une aide qui sera la bienvenue en relais de la politique volontariste que conduit la Région PACA pour le développement de l'ESS depuis 1998 et pour l'objectif qu'elle s'est fixé de créer 10.000 emplois par an d'ici à 2014.

☞ On peut citer le Séminaire permanent pour le développement de l'ESS sur les 6 départements suivi du PROGRESS à l'initiative de la Région.

☞ Le Conseil Général développe une **politique de soutien à l'ESS** via le financement d'initiatives émergentes et du réseau ACE (Accueil, Conseil, Expertise).

☞ La ville d'Arles s'est dotée d'une délégation à l'ESS, **ACCM a recruté récemment un Chargé de Mission ESS et a signé un CLDESS avec la Région PACA comme à St Rémy-de-Provence.**

☞ De nombreux projets/actions non coordonnés entre eux [épiceries solidaires, entreprises associatives, réseau d'acteur (RESSPA), opérations de jardins, etc.] ont vu le jour sur le territoire, ce qui nuit à la lisibilité, à la visibilité et à la crédibilité de l'ESS et à des économies d'échelle en termes de deniers publics.

☞ On peut aussi noter qu'il y a peu de synergie opérationnelle de terrain entre les partenaires institutionnels, les Collectivités Territoriales et les opérateurs locaux, pas de mutualisation de moyens et de coordination entre ceux qui œuvrent pour l'ESS dans les communes du Pays d'Arles et les 3 EPCI.

☞ Avec 4800 emplois dans l'économie sociale et solidaire (ESS), le Pays d'Arles est le Pays de la Région PACA qui compte le plus d'emplois ESS et ce territoire représente un vivier d'emplois pour l'ESS.

☞ **Le Pays d'Arles en tant qu'entité politique et administrative qui comprend 27 communes et 160.000 habitants est le territoire/bassin de vie et d'emploi optimum et cohérent pour l'expérimentation d'une opération structurante de développement local comme une Maison de l'ESS (ou un Pôle d'activités).**

Ces différents motifs justifient l'étude préalable à la création d'une telle structure qui serait le pendant complémentaire à la Maison de l'Emploi du Pays d'Arles.

### **Méthode :**

- Ingénierie de projet en cogestion participative

### **Finalité du projet :**

- Promouvoir et développer l'Economie Sociale et Solidaire sur le Pays d'Arles.

### **But du projet :**

- Création d'une Maison de l'ESS (ou Pôle d'activités) sur le territoire du Pays d'Arles.

### **Objectifs du projet**

- Mutualiser les moyens et mettre les compétences en synergies pour, entre autres, faire des économies de deniers publics.
- Etre un lieu de rencontre entre les acteurs de l'ESS pour contribuer à en améliorer la lisibilité et la visibilité.
- Offrir aux acteurs de l'ESS un lieu de coopération, d'échanges, d'expériences et de mutualisation de moyens au service du projet politique de transformation sociale portée par l'ESS sur le territoire.
- Mettre des locaux à la disposition des têtes de réseaux (CRESS, APEAS, RESSPA) afin qu'ils puissent assurer des permanences.
- Informer et/ou former aux métiers de l'ESS.
- Soutenir la création d'activités et d'entreprises de l'ESS (entreprises associatives et coopératives, mutuelles et fondations) en vue de la création d'emplois locaux pérennes non délocalisables dans tous les secteurs de l'économie présents sur le Pays d'Arles.
- Permettre la rencontre, la complémentarité des différents modes d'accompagnement collectifs à la création d'entreprises présents sur le territoire avec une attention particulière pour les entreprises agricoles (GAEC, CUMA, coopératives).
- Favoriser l'émergence, l'étude et la réalisation de projets collectifs d'utilité sociale concourant à l'intérêt général (AMAP, AMACCA, projets de Jardins partagés, recyclerie, réseau SOL, valorisation des déchets verts, coopératives d'habitants, éco construction avec des entreprises de l'IAE, etc.).
- Fournir les informations en matière de finances solidaires nécessaires au financement des projets d'ESS et aux initiatives d'entrepreneuriat social.
- Etre un relais opérationnel pour les financements solidaires (ESIA).
- Créer un laboratoire d'innovation socioéconomique pour les métiers émergents, entre autres, ceux liés aux services, à l'écologie et aux énergies renouvelables.
- Nouer des relations entrepreneuriales avec le PRIDES existant (Industries Culturelles et Patrimoines).
- Envisager l'élaboration d'un futur PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique).

### **Lieu d'intervention et d'implantation**

- Le Pays d'Arles et une commune à déterminer qui soit à la fois centrale, attractive et dynamique, bien desservie comme Saint-Rémy-de-Provence ou Saint-Martin-de-Crau.

### Partenaires associés

- L'Europe
- L'Etat
- Le Conseil Régional PACA
- Le Conseil Général 13
- CCVBA, CCRAD, ACCM
- PNRA et PNRC (?)
- Chambres consulaires (?)

### Forme juridique

Association loi 1901 puis, éventuellement, SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

### Porteur du projet

- **Le Syndicat mixte du Pays d'Arles qui agit pour l'accompagnement à la mise en œuvre de projets structurants de développement local dans le cadre de l'axe 2 : Développer autrement pour créer de la richesse, de l'emploi et de la cohésion sociale, ou toute autre collectivité locale ou EPCI.**

### Modalités et calendrier de l'étude du projet

- Création d'une association de préfiguration
- Mise en place d'un Groupe d'Appui et de Suivi Technique (GAST) et d'un Comité de Pilotage (CP).
- Etude d'opportunité (3 mois)
- Etude de faisabilité (9 mois).

### Evaluation

- Bimensuellement par le GAST.
- Semestriellement par le CP.

### Etude d'opportunité

L'étude d'opportunité constitue l'étape d'avant projet qui permet d'étudier le projet et de décider :

- ☞ Si le concept est viable et bien approprié au contexte.
- ☞ S'il cible bien les bénéficiaires et s'il répondra bien à leurs demandes et à leurs besoins.
- ☞ S'il correspond à la commande du porteur de projet.
- ☞ S'il satisfait l'ensemble des acteurs et des partenaires appelés à participer à sa réalisation et à son suivi.

### Etude de faisabilité

Tous les points abordés dans l'étude d'opportunité feront l'objet d'un développement approfondi dans l'étude de faisabilité qui définit :

- ✓ les raisons d'être du projet
- ✓ les enjeux
- ✓ la finalité du projet
- ✓ le but du projet
- ✓ les objectifs opérationnels
- ✓ les acteurs impliqués
- ✓ les bénéficiaires concernés
- ✓ les budgets d'investissement et de fonctionnement
- ✓ les partenaires techniques, institutionnels et financiers
- ✓ le calendrier opératoire
- ✓ le mode d'évaluation

### **Etudes et mise en œuvre**

- ❖ Un poste de Chargé de mission/Chef de projet appelé à assurer la direction de la structure (35.000€)
- ❖ Fonctionnement (5.000€)

\*\*\*\*\*

**Marc GIARD**  
**Economiste Conseil**  
**le 21 février 2012**